

Le Président

Convention citoyenne sur la transition écologique

Le Président du CESE, Patrick Bernasconi, salue « une nouvelle étape »

Le Conseil « en ordre de marche » pour piloter, animer et organiser cette innovation institutionnelle qui constituera une nouvelle responsabilité du CESE de demain

Alors que le Gouvernement a précisé ce matin, en Conseil des Ministres, les modalités de la Convention citoyenne sur la transition écologique, le Président du Conseil économique, social et environnemental se félicite que le CESE, troisième assemblée constitutionnelle de notre pays, assemblée consultative indépendante rassemblant les représentants de la société civile organisée, se voit confier l'organisation, mais surtout l'animation de la Convention citoyenne annoncée par le Président de la République.

« Depuis plusieurs années, nous alertons sur la nécessité de politiques conciliant les enjeux d'inégalités sociales et les enjeux climatiques. Nous nous réjouissons de la mise en œuvre de cette convention, qui est une nouvelle étape à la fois pour la démocratie et la transition écologique en France. Elle permettra aux citoyens de mieux faire entendre leur voix pour définir des mesures efficaces et acceptables pour tous face à l'enjeu du réchauffement climatique », a déclaré Patrick Bernasconi.

« Le CESE, trait d'union entre la société civile et les citoyens, jouera un rôle central dans l'animation, l'organisation et le pilotage de cette Convention. Avec ces nouvelles responsabilités, nous poursuivons notre transformation de l'institution et allons plus loin pour répondre aux attentes de participation exprimées par les Français », a-t-il ajouté.

L'organisation de la Convention citoyenne par le CESE s'inscrit également dans la continuité des travaux menés depuis neuf ans par le CESE sur les enjeux de transition énergétique et climatique, avec notamment, début avril, l'adoption de l'avis « Climat-Energie : la France doit se donner les moyens » sur les projets de SNBC et de PPE, et fin février, d'un avis sur l'article 1^{er} du projet de loi relatif à l'énergie, après saisine du Premier Ministre.

« Cette innovation permettra demain à une véritable démocratie participative d'émerger, en toute indépendance, faisant converger la parole citoyenne et le travail des organisations de la société civile, qui rassemblent les millions de Français engagés au quotidien dans des ONG, syndicats et associations. Cette expérience démocratique sera d'autant plus une réussite avec la reprise de ses conclusions dans la loi, ainsi que l'a demandé le Président de la République », a précisé Patrick Bernasconi.

Le CESE attend donc désormais la lettre de saisine du Premier Ministre pour cette première Convention citoyenne qui constitue une révolution démocratique et institutionnelle.

Pour plus d'informations :

www.lecese.fr

Twitter : @lecese

Blog : loeilducece.fr

Contact presse :

Informations pratiques :

Troisième assemblée constitutionnelle de la République après l'Assemblée nationale et le Sénat, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) favorise le dialogue entre les différentes composantes de la société civile organisée et qualifiée en assurant l'interface avec les décideuses et les décideurs politiques.

- 233 conseillères et conseillers
- 60 personnalités associées
- 18 groupes
- 12 formations de travail
- 45,7 % de conseillères
- 48 % des postes de gouvernance au CESE sont occupés par des femmes
- 5 ans de mandat, renouvelable 1 fois

Juliette Prost
06 72 47 53 28
Juliette.prost@plead.fr

Palais d'Iéna - Siège du Conseil économique,
social et environnemental
9 place d'Iéna, 75016 Paris
Accès : Bus n°32, 63, 82 (Iéna) / Métro ligne 9

Troisième assemblée constitutionnelle de la République après l'Assemblée nationale et le Sénat, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) favorise le dialogue entre les différentes composantes de la société civile organisée et qualifiée en assurant l'interface avec les décideuses et les décideurs politiques.

- 233 conseillères et conseillers
- 60 personnalités associées
- 18 groupes
- 12 formations de travail
- 45,7 % de conseillères
- 48 % des postes de gouvernance au CESE sont occupés par des femmes
- 5 ans de mandat, renouvelable 1 fois